



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 5.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 21 Pour : 21 Contre : 0

Date de la convocation : 9 janvier 2019

L'an deux mille dix neuf et le seize janvier à dix neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MUSARD. PEGOURIE.VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. M.VALMY. Mmes ALEXANDRE. FOISSAC. VERNIER.

Absents excusés : MM. POUVILLON. MANERO. THOMAS. Mmes OVADIA. ESTAUN. DENES.

Secrétaire de séance : M. IGOUNET.

Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2019

Exposé :

Certains travaux prévus au budget primitif 2019 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Les projets qui pourraient être présentés sont les suivants :

- Travaux au centre culturel Savary,
- Troisième phase de la vidéoprotection,
- Rénovation des éclairages de scène pour la salle Brassens.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver le dossier de réalisation des opérations suivantes :

- Travaux d'aménagement du centre culturel Savary : 83 905 € HT
- Troisième phase de la vidéoprotection dont une partie concerne l'implantation de caméras aux abords des écoles et autres équipements communaux : 335 120 € HT
- Rénovation des éclairages de scène pour la salle Brassens : 28 151 € HT.

Article 2 : d'approuver le plan de financement des travaux.

Article 3 : de solliciter au titre de la DETR 2019 une subvention au taux le plus large possible pour ces travaux d'aménagement avec ordre de priorité suivant :

- opération n°1 : Travaux au centre culturel Savary,
- opération n°2 : Troisième phase de la vidéoprotection. Ce dossier sera transmis dès que la commission départementale de vidéoprotection aura confirmé son accord sur l'implantation des caméras de cette 3^{ème} phase
- opération n°3 : Rénovation des éclairages de scène pour la salle Brassens.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190116-16012019_5-DE
Reçu le 25/01/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
22/01/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE